

Contrat de service en formation et conférence informatique

Sauf acceptation écrite et expresse d'autres clauses de notre part, toute transaction est soumise exclusivement au contrat ci-après.

I. Définitions

Dans le cadre du présent contrat de service en formation et conférence informatique, les termes ci-dessous ont la signification suivante :

- « *Client* » : désigne toute personne ayant passé une commande ;
- « *Formation* » : désigne l'enseignement qui sera donné au *Client* ;
- « *Conférence* » : désigne toute intervention, présentation ou animation à caractère informatif, pédagogique ou de sensibilisation ;
- « *Prestation* » : désigne indifféremment toute *Formation* ou *Conférence* proposée par OP-Formations ;
- « *Formateur* » : désigne la personne physique Orlando Palermo qui réalisera les différentes *Prestations* au profit des *Clients* ;

II. Prestataire de services (mentions légales)

OP-Formations est géré par Palermo Orlando en tant que personne physique.

- Inscrite à la B.C.E sous le numéro : 1021.878.469
- Siège social et adresse physique : Rue Piteuse 27, 7604 Brasménil
- Mail : orlandopalermo@op-formations.be
- Téléphone : +32 498 02 76 81

III. Objet

Le présent document s'applique à toute *Prestation*, en présentiel ou en distanciel, proposée par OP-Formations et faisant l'objet d'une commande de la part du *Client*.

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le *Client* accepte le contrat, confirme la commande et la paie. De ce fait, le *Client* reconnaît avoir pris connaissance de ce contrat.

Dans un délai raisonnable, OP-Formations s'engage à envoyer un accusé de réception par courrier électronique.

Les informations des commandes sont enregistrées dans une base de données et peuvent être consultées par le *Client* par simple demande écrite par mail.

OP-Formations se réserve le droit de réviser le présent document à tout moment. Les dernières modifications s'appliqueront à toute nouvelle commande.

IV. Tarif et modalités de paiement

Le montant de la *Prestation* est communiqué au *Client* au moyen d'un devis préalable.

Tous les prix sont indiqués en euros. La TVA n'est pas applicable, OP-Formations étant soumise au régime particulier de franchise des petites entreprises conformément à l'article 56bis du Code de la TVA.

Toute *Prestation* commencée est due en totalité à titre d'indemnité, même si le participant ou le public concerné ne s'est pas présenté.

Sauf mention contraire dans le devis ou accord écrit entre les parties, le paiement s'effectue par Wero ou par virement bancaire, soit avant la *Prestation*, soit à réception de la facture. En cas de facturation après la *Prestation*, le paiement est attendu dans un délai de 30 jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture.

OP-Formations se réserve le droit de confirmer définitivement une commande après acceptation du devis et, le cas échéant, après réception du paiement demandé.

V. Modalités d'exécution

Avant la réalisation de la *Prestation*, le *Client* et le *Formateur* devront convenir ensemble d'une date ainsi que, le cas échéant, des modalités pratiques nécessaires à son bon déroulement.

VI. Responsabilité

Le *Client* déclare être conscient des caractéristiques de la transmission d'informations à travers le réseau Internet ainsi que les coûts propres de la connexion à ce réseau.

Pour toute *Prestation* en distanciel, le *Client* s'assure de la compatibilité technique du matériel qu'il utilise ainsi que de la qualité suffisante de sa connexion Internet pour permettre le bon déroulement de la *Prestation*. Un microphone fonctionnel peut être requis selon la nature de la *Prestation*. Une webcam n'est pas obligatoire, sauf accord contraire entre les parties.

Pour toute *Prestation* en présentiel, notamment lorsqu'il s'agit d'une *Conférence*, les parties conviennent au préalable des modalités logistiques, techniques et matérielles nécessaires à son bon déroulement.

OP-Formations met tout en œuvre pour fournir des contenus et informations de qualité, sans pouvoir toutefois garantir l'absence de toute erreur, inexactitude ou omission.

VII. Annulation ou report

Par demande écrite, le *Client* peut solliciter l'annulation ou le report d'une *Prestation* en cas d'empêchement.

Le *Formateur* se réserve également le droit d'annuler ou de reporter une *Prestation* en cas d'empêchement. Dans ce cas, il s'engage à en informer le *Client* dans les meilleurs délais.

En cas de report, les parties conviennent ensemble d'une nouvelle date d'un commun accord. Sauf si la *Prestation* a déjà commencé, aucun frais supplémentaire ne sera réclamé au *Client* en cas de report ou d'annulation signalés au moins deux semaines à l'avance.

VIII. Droit de rétractation

Selon l'article VI.53 du Code de droit économique, le *Client* dispose, dans les cas prévus par la loi, d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat à distance, sans avoir à motiver sa décision et sans encourir d'autres coûts que ceux prévus par la loi.

Lorsque l'exécution de la *Prestation* a commencé, à la demande expresse du *Client*, avant l'expiration du délai de rétractation, ce dernier reconnaît que son droit de rétractation s'exerce dans les limites prévues par la loi.

Dans le cas où le *Client* souhaiterait se rétracter, il devra remplir et envoyer par voie électronique le formulaire suivant :

À l'attention de PALERMO Orlando, Rue Piteuse 27, 7604 Brasménil, à l'adresse mail suivante orlandopalermo@op-formations.be :

— Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous

.....
— Commandé le (*)/reçu le (*)

.....
— Nom du (des) consommateur(s)

.....
— Adresse du (des) consommateur(s)

.....
— Date

.....
— Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

IX. Données personnelles

Les données personnelles communiquées par le *Client* sont traitées par OP-Formations dans le cadre de la gestion des demandes, des commandes, de la facturation, de l'organisation et de l'exécution des *Prestations*, ainsi que du suivi administratif qui en découle.

Le *Client* peut, à tout moment et sur simple demande écrite adressée par courrier électronique, demander l'accès à ses données, leur rectification ou leur suppression, dans les limites prévues par la loi. Lorsque ces données ne sont plus nécessaires au traitement pour lequel elles ont été collectées, elles sont supprimées.

X. Droit de propriété intellectuelle

Toute reproduction ou modification du matériel pédagogique est interdite.

Toute infraction à ces droits peut entraîner des poursuites pénales ou civiles.

Lorsqu'un accès à Saphir est fourni dans le cadre d'une *Prestation*, celui-ci est strictement personnel, individuel et non cessible. Tout partage de compte est interdit. Il est également interdit de partager, transmettre, diffuser ou mettre à disposition de tiers, à titre gratuit ou payant, tout ou partie des contenus, ressources, supports, exercices ou accès proposés via Saphir sans autorisation écrite préalable de OP-Formations. Si un partage de compte ou de contenus est détecté, le *Client* en sera informé et le compte concerné pourra être clôturé sans préjudice de toute autre action utile.

XI. Compétences territoriales

Tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de la mise en œuvre du présent contrat seront soumis aux tribunaux belges compétents sur base de la localisation du siège social de OP-Formations.

Seul le droit belge sera applicable.